

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [93] (2005)
Heft: 1491

Artikel: Mariages arrangés : d'abord se marier, puis s'aimer
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mariages arrangés

D'abord se marier, puis s'aimer

Jeune Indienne de classe moyenne urbaine, 22 ans, végétarienne, Shooba - qui, disons-le clairement, possède un teint pâle - est fraîchement licenciée en génie civil et a vu le jour sous le signe du Scorpion, dans une famille Brahmane conservatrice de Bombay. En deux mots : un bon parti. Beena, sa maman qui l'adore, le sait fort bien et a la ferme intention de faire valoir au maximum ces atouts, sinon en réussissant à élever le statut des siens, du moins en maintenant le rang de sa famille en choisissant méticuleusement « Monsieur Juste » pour sa fille. Soit par l'intermédiaire d'un proche de la famille qui pourra aussi s'occuper de négocier la dot, soit en faisant appel aux services d'une agence spécialisée ou encore en passant par les petites annonces des quotidiens ou le Net. Beena n'est de loin pas la seule à adhérer aux traditions ancestrales qui régissent l'amour - ou du moins la reproduction - car à l'heure des télécommunications, en Inde, les mariages arrangés font loi, constituant plus de 90% des unions maritales. Exploration en cinq thèmes d'une vieille institution encore au goût du jour.

L'amour

Jadis, ils avaient pour fonction d'unir les familles des castes supérieures et de maintenir intact leur ascendant sur la société; aujourd'hui, les mariages arrangés se sont généralisés à toutes les catégories sociales puisqu'on compte moins de 10% de mariages d'« amour » en Inde. Nombreux-ses sont les Indien-ne-s qui apprécient le système des mariages arrangés et à affirmer que l'amour vient avec le temps ; on se marie d'abord, puis on devient amoureux. Cependant, si autrefois, les époux faisaient connaissance le jour de leurs noces, à notre époque, une période préalable pour faire connaissance - dûment chaperonnée - est le plus souvent prévue, histoire d'avoir une idée de la personne avec qui l'on passera le reste de ses jours...

Le couple

Un des avantages du mariage arrangé est que vous n'avez pas à vous soucier de votre avenir amoureux et familial. D'autres s'en chargent pour vous. En l'occurrence vos parents, lesquels sont censés vous connaître comme s'ils vous avaient tricoté-e, et qui sont donc en mesure de savoir qui est le parti le plus convenable pour vous et pour la famille. Car il n'est pas simplement question de vous ici ; il ne s'agit pas tant d'unir deux individus dans le cadre du mariage arrangé que de lier deux familles, deux clans. Ainsi, pour tous ceux et toutes celles qui pour une raison X peinent, ou ont peur de peiner, à trouver une douce moitié, pas de panique, papa et maman s'en occupent. En plus, le mariage arrangé peut être un gage contre l'infidélité. En quoi ? Comme le succès de l'union est important non seulement pour le couple, mais pour l'honneur de toute la

famille élargie, plusieurs paires d'yeux risquent d'être très vigilantes à surveiller de près les époux...

La famille

Autre intérêt: le mariage arrangé implique de vivre avec la famille élargie. Donc pas besoin de chercher midi à quatorze heures pour un appartement, ce qui, dans certains contextes de crise du logement, peut être source de soulagement. Sans compter que la garde des enfants ne représente pas un casse-tête, étant donné le nombre de personnes à disposition dans la maisonnée pour s'en occuper. A l'autre extrémité générationnelle, on est à mille lieues de la triste réalité occidentale des personnes âgées isolées de leur famille et parquées dans des centres spécialement conçus pour eux, puisque dans les sociétés où prime la famille élargie, tout le monde vit sous le même toit.

La séparation

Envisager une séparation ou un divorce en Inde peut ressembler au parcours du combattant. Allez affronter votre famille et celle de votre conjoint en disant que vous pensez à la séparation pour voir comment elles réagissent. Vous nous en donnerez des nouvelles... En effet, le divorce est plutôt rare dans la société indienne, même s'il est en légère progression dans les métropoles, où il est jugé un peu moins honteux. Mais il reste que l'on ne crie pas son divorce sur les toits, encore moins si l'on est divorcé-e. Et lorsqu'un parti décide de mettre fin au mariage et confronte la famille, c'est qu'elle ou il a généralement de sérieux motifs de le faire.

L'épouse

Dès sa naissance, l'Indienne est considérée comme la propriété d'une autre famille. Après son mariage, elle ira vivre chez sa belle-famille, où elle passera du statut de fille à celui d'épouse, avant d'adopter celui de mère. Chez la famille de son mari, sa belle-mère la prendra en charge et lui enseignera la cuisine et le travail domestique, en plus de la docilité et la soumission... □

presse féministe depuis 1912



Je m'abonne à l'émilie

Abonnements	65 fr.
Avis chômage, jeunes jusqu'à 25 ans (joindre justificatifs)	52 fr.
Etranger	70 fr./47€
Abonnement de soutien	100 fr.

Nom:

Prénom:

Adresse:

N° postale et localité:

Année de naissance:

Profession:

Signature:

Abonnez-vous également sur notre site: www.lemilie.org